



# 2016, un nouveau souffle ?

Les débuts d'année sont propices aux bonnes résolutions, 2016 ne fait pas exception à la règle. A la veille d'un CCE extraordinaire convoqué le 15 janvier, il semble qu'un frémissement soit dans l'air et que la Direction Générale soit sur le point de nous présenter, enfin!, un plan mesuré comportant des éléments de croissance.

En septembre 2015, la CFDT écrivait " *il est urgent de rebâtir un pacte social commun, de restaurer la cohésion de l'entreprise, de redonner confiance aux salariés. Ce sont là les conditions pour assurer la sécurité des vols, la performance de l'entreprise, l'avenir de nos emplois. Il est urgent de renoncer aux postures et de relever ce défi, collectivement, avec ambition, lucidité et responsabilité*".

Quatre mois plus tard, avons-nous été entendus ? Le CCE nous le dira mais **le plan d'attrition, dit plan B, auquel la CFDT était fermement opposée, semble abandonné** et Direction et syndicats semblent effectivement disposés à renoncer aux postures et à l'hystérisation du débat.

Les principaux objectifs de Perform 2020, incontournables, d'amélioration de la compétitivité, de la rentabilité des lignes long-courrier, d'un retour à des résultats permettant les investissements, ne seront en toute logique pas abandonnés.

Mais l'horizon de Perform 2020 ne peut pas être 2017, et **la CFDT plaide depuis des semaines pour que le calendrier soit détendu**. L'environnement, notamment le prix bas du pétrole et l'annulation de l'amende Cargo, offre quelques marges de manœuvres. **La "marche forcée" n'est pas une méthode durable de management**.

## ➤ **Négociation de l'accord sol ATGPEM**

Au-delà des vœux et des bonnes résolutions, la CFDT continue donc de porter ses revendications, dans le cadre notamment de la négociation de l'accord sol ATGPEM (Accord Triennal de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Métiers).

Cette négociation, qui a débuté en novembre 2015 avec les syndicats qui ont accepté d'y participer, est dans sa phase conclusive.

**La CFDT est constante, elle demande que figure dans cet accord la garantie de ne pas recourir à des départs contraints**. Cette garantie, que nous avons obtenu en 2009, qui a été réaffirmée en 2012, au plus fort de la crise, est indispensable pour retrouver sérénité et confiance. Cette garantie, qui fait encore l'objet de négociation, est un pré-requis à la signature de la CFDT.

Les personnels ont largement contribué au plan Transform, les personnels au sol notamment, mais aussi les PNC. Les résultats d'exploitation positifs de 2015, pour la première fois depuis 7 ans, en témoignent. En 2016, les personnels au sol contribueront encore fortement à l'effort collectif via un plan de départs volontaires que prépare la Direction.

Ils sont donc en droit d'attendre un "retour sur investissements". **La garantie qu'il n'y aura pas de départs contraints serait le premier élément de la "clause de retour à meilleur fortune" défendue par la CFDT.**

Outre cette garantie, que nous espérons obtenir, cet accord prévoit, comme le précédent :

- des dispositifs renforcés d'accompagnement des mobilités,
- des dispositifs de compensation de perte de sujétions horaires (ex-PPARS), et de compensation de perte de primes, qui font encore l'objet de discussions
- des dispositifs d'aménagement de la fin de carrière comme le TPAFC (temps partiel aidé fin de carrière) et la retraite progressive pour laquelle la CFDT demande une amélioration des dispositions légales
- etc...
- La CFDT a également obtenu l'ouverture de discussions sur le télétravail au cours du premier trimestre 2016 et l'ouverture de discussions sur la fonction Cadre au cours du premier semestre.

## ➤ **Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)**

Les salariés ont besoin d'un minimum de sérénité pour travailler, ils ont également besoin de reconnaissance.

Cette reconnaissance devra aussi passer par le biais de la négociation salariale, particulièrement pour les personnels au sol, cadres et non cadres, qui ont subi le plus fortement la modération salariale de ces 3 dernières années.

La CFDT ne promet pas de raser gratis, seuls les naïfs ou les cyniques y prétendent encore. Mais il n'est pas envisageable qu'en 2016, la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) se solde par un échec pour la quatrième année consécutive.

**La CFDT a d'ores et déjà demandé que la "clause de retour à meilleur fortune" se traduise aussi de façon sonnante et trébuchante pour les salariés.**

L'année 2016 doit être l'occasion pour Air France et pour ses salariés de trouver un nouveau souffle et de sortir de l'impasse mortifère dans laquelle elle était enfermée en 2015.

La CFDT mettra toute son énergie dans l'atteinte de cet objectif. Avancer, proposer, innover, avec détermination, avec enthousiasme et partager cette ambition collective pour la défense concrète des salariés de la Compagnie.

**La CFDT présente à tous les personnels ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2016.**

**Le Bureau syndical CFDT groupe Air France.**